



VCA - base

Sécurité - Secourisme

Continue

Durée

7h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

De plus en plus de donneurs d'ordre imposent dans leur cahier des charges que les entreprises contractantes ou sous-traitantes possèdent un certificat VCA.

Cette formation vous prépare à la réussite de l'examen VCA.

La certification VCA de base a pour objectif de sensibiliser les travailleurs en matière de sécurité, de santé et de bien-être au travail. Le VCA a fait peau neuve depuis le 1^{er} janvier 2018! Les examens se déroulent sur écran et le système de questions a changé. En cas de réussite de l'examen, le candidat recevra un certificat VCA valable 10 ans.

L'examen et son brevet sont reconnus par le Besacc.



Programme

Prise de conscience des questions de sécurité:

Philosophie de sécurité et risques

Produits dangereux

Electricité

Travail en hauteur

Equipements de protection individuelle

Manutention des charges

Machines et installations

Soudage

Sécurité incendie

Espace confiné

Le bruit

Permis de travail





Dinant

Rue Fétis, 61 5500 Dinant

082 21 35 80

Secrétariat

Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le Vendredi : de 8h30 à 17h

Le Samedi : de 8h30 à 13h

/

centre.dinant@ifapme.be

Conditions d' inscription

Via Madame Bresmal au 082 21 35 89 ou par mail natacha.bresmal@ifapme.be

